

CANAGLIA

CONDITIONS GENERALES DE VENTE DIRECTE

Article 1 – Contenu et champ d'application

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent de plein droit à toutes les ventes de Pièces de joaillerie sous la marque CANAGLIA, sur lieu de vente, hors établissement.

CANAGLIA est une Société par Actions Simplifiée au capital de 1 000 € dont l'objet est la création et la vente de Pièces de joailleries, créées dans son Atelier de création parisien, et fabriqués uniquement en France. Elle est inscrite au Registre du Commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 835 084 377, avec un siège sis 83 avenue Foch 75016 Paris, téléphone des bureaux 06 74 84 33 94, adresse mail contact@canaglia.fr. Les présentes conditions générales de vente s'appliquent en lieu et place de toutes autres conditions, et notamment celles applicables pour les ventes sur internet sur le site www.canaglia.fr, ou tout autre circuit de distribution et de commercialisation.

La vente est réputée conclue à la date d'acceptation de la commande par CANAGLIA, après expiration du délai de rétractation du Client, s'il y a lieu. Préalablement à cette date, les présentes conditions de vente sont mises à la disposition du Client à titre informatif. Toute commande ou achat du Client implique l'adhésion sans réserve de ce dernier, aux présentes conditions générales de vente qui prévalent sur toutes autres conditions, à l'exception de conditions particulières qui ont été acceptées expressément par CANAGLIA.

Le Client déclare avoir reçu et pris connaissance des présentes conditions générales de vente et les avoir acceptées avant la passation de sa commande. A cet égard, elles lui sont opposables conformément aux termes de l'article 1119 du code civil.

CANAGLIA

Article 2 – Informations précontractuelles

Le Client reconnaît avoir eu communication, préalablement à la passation de sa commande et à la conclusion du contrat, d'une manière lisible et compréhensible, les présentes conditions générales de vente et de toutes les informations listées à l'article L. 221-5 du code de la consommation.

Le Bon de commande indiquera le nom de la Pièce de joaillerie ou sa référence. CANAGLIA précisera le cas échéant, le nom de la Collection, ainsi que le numéro de la Pièce dans le cas où les pièces sont numérotées uniques. Les Pièces de joailleries sont poinçonnées selon la quantité de métal précieux, et portent la marque CANAGLIA.

Certaines Pièces peuvent être personnalisées. Dans ce cas il convient de demander conseil à CANAGLIA.

La valeur des Pièces de joailleries et des éventuels frais annexes de personnalisation ; sont présentés sur le tarif public CANAGLIA, daté du jour de la vente.

Les frais de livraison chez le Client effectués par coursier, DHL ou services équivalents, sur le monde entier, sont pris en charge par CANAGLIA.

Les Pièces de joaillerie CANAGLIA sont des créations artistiques originales, fabriquées dans des Ateliers situées en France, avant d'être livrées au Client. Le délai de livraison chez le Client est de 5 semaines maximum, à compter de l'expiration du délai de rétractation du Client, sauf convention expresse contraire prévoyant un délai plus court.

La Pièce de joaillerie est contrôlée, vérifiée et nettoyée dans les ateliers de CANAGLIA avant d'être livrée au Client dans son écrin original, avec le certificat de garantie et la facture.

Le Client peut demander que la facture ne soit pas jointe à la livraison.

- CANAGLIA met le plus grand soin à rechercher des pierres et des matières précieuses qui entrent dans la composition de ses Pièces de joaillerie. Les Pièces de joailleries peuvent comporter des pierres reconstituées de corail ou de turquoise pour leur inaltérabilité. En plus des garanties légales et contractuelles ci-après explicitées, CANAGLIA fournit à son client, lors de la livraison de la Pièce de joaillerie, un certificat de garantie précisant la couleur et la qualité des pierres précieuses, ainsi que leur poids de carat.

CANAGLIA

- Les informations relatives à l'entretien et à la préservation des Pièces de joaillerie sont disponibles sur le site internet www.canaglia.fr.

Article 3 – Commande

La commande est un ordre d'achat du Client portant sur la ou les Pièces de joaillerie, au prix figurant sur les tarifs de CANAGLIA, et accepté par CANAGLIA, après l'expiration du délai de rétractation du Client.

Toute commande, pour être valable, doit être établie sur un **bon de commande de CANAGLIA**, à la disposition de la Clientèle sur le lieu de vente. L'acceptation de la commande par CANAGLIA résulte de l'encaissement de l'acompte du Client. Toute commande avec l'acompte encaissé par CANAGLIA, après l'expiration du délai de rétractation du Client, est réputée ferme et définitive.

La signature du bon de commande par le Client entraîne adhésion et acceptation pleine et entière des présentes conditions générales de vente et obligation de paiement de l'acompte dans les délais indiqués ci-après, ainsi que du paiement du solde de la valeur des Pièces de joaillerie commandées, en vue de la livraison.

La durée du contrat : le contrat de vente est à durée déterminée, prenant effet lors de la commande à l'expiration du délai de rétractation du client, et prenant fin lors de la livraison au Client ou au destinataire indiqué par lui.

Article 4 – Rétractation - Remboursement

La commande d'une Pièce de joaillerie réalisée selon des spécifications particulières demandées par le Client ou devant faire l'objet d'une personnalisation (par exemple gravure personnalisée de la Pièce) exclura tout droit de rétractation du Client.

Pour les autres cas, en raison du caractère évènementiel du lieu de vente, hors établissement de CANAGLIA, le Client dispose d'un droit de rétractation, pendant un délai de 14 jours à compter du lendemain de la conclusion du contrat (signature du bon de commande). Le Client dispose à cet effet d'un formulaire de rétractation en annexe.

La mise en fabrication de la Pièce de Joaillerie ne pourra être effectuée avant l'expiration du délai de rétractation.

CANAGLIA

Dans le cas où le Client souhaite exercer son droit de rétractation, il doit envoyer une lettre recommandée avec accusé de réception à CANAGLIA, dénuée d'ambiguïté, et exprimant sa volonté de se rétracter, selon le formulaire de rétractation fourni lors de la commande.

Le professionnel remboursera alors au Client la totalité des sommes versées, sans retard injustifié et au plus tard dans les 14 jours à compter de la date à laquelle il est informé de la décision du Client de se rétracter. Conformément à l'article L. 242-4 du code de la consommation, lorsque le professionnel n'a pas remboursé les sommes versées par le consommateur, les sommes dues sont de plein droit majorées.

Article 5 – Annulation de la commande

En cas d'annulation de la commande par le Client, après acceptation de CANAGLIA de la commande, pour quelque raison que ce soit hormis la force majeure, **une somme d'un montant de 20% du montant toutes taxes de la vente sera acquise à CANAGLIA**, à titre de dommages et intérêts, en réparation du préjudice ainsi subi du fait de la mise en fabrication par CANAGLIA de la Pièce de joaillerie pour le Client.

Article 6 – Livraison - Délai - Résolution du contrat

Le Client ne peut demander un autre mode de livraison que celui choisi par CANAGLIA. La livraison s'effectuera **au domicile du Client ou en tout lieu indiqué par lui lors de la commande.**

Délai de livraison : Sauf indication contraire dans le bon de commande, la livraison s'effectue dans un **délai de 5 semaines maximum à compter de l'expiration du délai de rétractation du Client, ou de l'encaissement de l'acompte en cas de commande personnalisée.**

Délai de livraison hors du territoire Français : Ce délai peut être rallongé en raison du délai de transport/ livraison pour des destinations hors de la France hexagonale. Dans ce cas CANAGLIA informera le Client du délai supplémentaire éventuel, indiqué par le service de transport et/ou de livraison. Par défaut ce délai supplémentaire ne peut être supérieur à 15 jours.

En cas de manquement de CANAGLIA à son obligation de livraison à la date ou à l'expiration du délai prévu ci-dessus, ou, à défaut, au plus tard 7

CANAGLIA

semaines après la conclusion du contrat, le Client peut résoudre le contrat, dans les conditions des articles L. 216-2, L. 216-3 et L. 216-4 du code de la consommation, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par un écrit sur un autre support durable, si, après avoir enjoint, selon les mêmes modalités, CANAGLIA d'effectuer la livraison ou de fournir le service dans un délai supplémentaire raisonnable, cette dernière ne s'est pas exécutée dans ce délai.

Le contrat est considéré comme résolu à la réception par le professionnel de la lettre ou de l'écrit l'informant de cette résolution, à moins que le professionnel ne se soit exécuté entre temps. Néanmoins, le Client peut immédiatement résoudre le contrat lorsque le professionnel refuse de livrer le bien ou de fournir le service ou lorsqu'il n'exécute pas son obligation de livraison du bien ou de fourniture du service à la date prévue, si cette date ou ce délai constitue pour le Client une condition essentielle du contrat. Cette condition essentielle résulte des circonstances qui entourent la conclusion du contrat ou d'une demande expresse du consommateur avant la conclusion du contrat.

Les frais et les risques liés à l'opération de livraison des Pièces de joailleries sont à la charge exclusive du CANAGLIA.

A compter de la livraison, les risques des Pièces de joailleries sont transférés au Client.

Hormis le cas de force majeure, l'acompte versé à la commande est acquis de plein droit et ne peut donner lieu à aucun remboursement.

Article 7 – Mise à disposition - Solde du prix - Modalités de livraison

Lorsque la Pièce de joaillerie est prête, CANAGLIA contacte le Client selon les coordonnées qui ont été indiquées lors de la commande, pour l'informer de la mise à sa disposition de la Pièce de Joaillerie et lui demander de verser le solde du prix, tel que mentionné sur la commande. Dès encaissement du solde du prix, CANAGLIA livrera le Client, aux dates et lieux indiqués par le Client, dans les délais indiqués. Le Client est invité à vérifier avec CANAGLIA les coordonnées indiquées pour la livraison, lors de la commande.

Aucune Pièce de joaillerie ne pourra être livrée si CANAGLIA n'a pas encaissé préalablement la totalité du prix stipulé sur le bon de commande.

CANAGLIA

Si le Client ne fournit pas ses bonnes coordonnées de livraison, des dates et heures de livraison erronées, s'il est absent ou ne prend pas possession de la Pièce de joaillerie, CANAGLIA pourra de plein droit résoudre la vente, si bon lui semble, sans mise en demeure préalable, en application des dispositions de l'article 1657 du code civil.

Le Client assumera les frais et risques du transport des Pièces de joailleries vendus, postérieurement à leur livraison.

Article 8 – Prix des Pièces

Les prix sont fermes et définitifs. Sauf conditions particulières expresses propres à la vente, les prix sont ceux figurant dans le catalogue des prix, ou tarif, fourni au Client au jour de la commande.

Ils sont exprimés en monnaie légale et stipulés toutes taxes comprises, frais de livraison inclus, emballage compris.

Article 9 – Acompte- Paiement solde du prix

Sauf stipulation contraire, **un acompte d'un montant de 40% du montant total de la commande toutes taxes incluses (constituant des arrhes au sens de l'article 1590 du code civil) est exigé pour la passation de la commande par le Client.**

Si le Client bénéficie d'un droit de rétractation, CANAGLIA ne pourra recevoir aucun paiement de la part du Client avant l'expiration d'un délai de 7 jours à compter de la signature du bon de commande hors établissement.

Le solde du prix de vente devra être encaissé par CANAGLIA avant la livraison de la ou des Pièces de joailleries.

Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif des sommes dues par CANAGLIA.

Toute somme versée d'avance sur le prix, quels que soient la nature de ce versement et le nom qui lui est donné, est productive, au taux légal en matière civile, d'intérêts qui commencent à courir à l'expiration d'un délai de 3 mois à compter du versement jusqu'à la livraison, sans préjudice de l'obligation de livrer, qui reste entière.

Une facture sera remise au Client lors de la livraison.

CANAGLIA

En cas de retard de paiement et de versement des sommes dues par l'Client au-delà des délais ci-dessus fixés, et après la date de paiement figurant sur la facture adressée à celui-ci, des pénalités de retard calculées au taux 5 % du montant TTC du prix d'acquisition figurant sur ladite facture, seront acquises automatiquement et de plein droit au CANAGLIA, sans formalité aucune ni mise en demeure préalable et entraînera l'exigibilité immédiate de l'intégralité des sommes dues par l'Client, sans préjudice de toute autre action que le CANAGLIA serait en droit d'intenter, à ce titre, à l'encontre de l'Client.

Article 10 – Garanties - Généralités

CANAGLIA garantit la conformité et la qualité de ses Pièces de joaillerie. Chacune des Pièce est vérifiée, nettoyée pesée et contrôlée avant la livraison.

Si toutefois, la Pièce de joaillerie ne présentait pas la conformité par rapport à la commande, le Client peut demander une garantie à CANAGLIA au titre de la garantie légale de conformité prévue aux articles L. 217-4 et suivants du code de la consommation ou de la garantie des défauts de la chose vendue au sens des articles 1641 et suivants du code civil.

Cette garantie ne s'applique pas si la pièce de joaillerie a été endommagée par le Client, qu'elle a subi une détérioration impliquant une perte de substance, rayure, ou une détérioration par un produit chimique, ou si elle a été modifiée. Elle ne couvre pas les défauts occasionnés du fait d'une utilisation anormale ou fautive ou résultant d'une cause étrangère aux qualités intrinsèques des Pièces de joailleries.

Les dispositions qui précèdent ne sont pas exclusives de l'application de la garantie légale de conformité de l'article L. 217-4 du code de la consommation et de la garantie des défauts de la chose vendue des articles 1641 et suivants du code civil.

Article 11 – Garantie légale de conformité

Le Client bénéficie de la garantie légale de conformité. Dans le cadre de la mise en œuvre de celle-ci, il est rappelé que :

- le Client bénéficie d'un délai de 2 ans à compter de la délivrance du bien pour agir ;

CANAGLIA

- le Client peut choisir entre la réparation ou le remplacement du bien, sous réserve des conditions de coût prévues par l'article L. 217-9 du code de la consommation ;
- le Client est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité du bien durant les 24 mois suivant la délivrance du bien.

En outre, il est rappelé que :

- la garantie légale de conformité s'applique indépendamment de la garantie commerciale ;
- le Client peut décider de mettre en œuvre la garantie contre les défauts cachés de la chose vendue au sens de l'article 1641 du code civil. Dans cette hypothèse, il peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix conformément à l'article 1644 du code civil.

Article 12 – Service après-vente

CANAGLIA met à la disposition du client un service après-vente situé en France en ses ateliers. Pour tout service après-vente, le Client devra fournir le bon de commande et le certificat de garantie.

Toute réparation, de la Pièce de joaillerie en dehors des garanties prévues, donnera lieu à un devis soumis au client pour acceptation.

Le rhodiage et le polissage de la Pièce fait partie du service après-vente de CANAGLIA

Article 13 – Propriété intellectuelle

Les Pièces de joaillerie de la marque CANAGLIA sont des Pièces originales protégées par les droits d'auteur de la société CANAGLIA SAS.

Les catalogues, photographies, dessins reproduisant les Pièce de joailleries, les documents techniques sur la fabrication, les documents contractuels sont également protégés par les droits d'auteur.

Aucune reproduction ni modification en tout ou partie n'est autorisée par le titulaire des droits.

CANAGLIA

Article 14 – Transfert des risques

Le transfert de propriété et des risques de perte et de détérioration s'y rapportant ne sera réalisé qu'après complet paiement du prix par le Client, peu importe la date de livraison. Les Pièce de joailleries voyagent donc aux risques et périls de CANAGLIA.

Article 15 – Démarchage téléphonique et protection des données à caractère personnel

Si CANAGLIA a recueilli les données téléphoniques du Client, celui-ci aura la possibilité de s'inscrire sur une liste d'opposition au démarchage téléphonique.

Données à Caractère personnel :

CANAGLIA, met en œuvre le traitement des données à caractère personnel de ses Clients dont la licéité résulte de l'accord du Client, et pour répondre à l'intérêt légitime de CANAGLIA pour la commercialisation de ses Pièces de Joailleries.

Les données collectées et traitées ont pour finalité la gestion du fichier Client, l'information de ce dernier sur les ventes et évènements CANAGLIA, le traitement des commandes, la facturation, la livraison du Client, la gestion des non-conformités, garanties, retour et service après-vente. La gestion du droit de rétractation et des droits conférés par la Loi Informatique et libertés et le RGPD.

Le Client consent contractuellement à la collecte de ces données. La fourniture de ces données est obligatoire pour l'exécution du contrat et/ou pour répondre aux obligations légales de CANAGLIA, pour les finalités indiquées.

Le Client peut à tout moment retirer son consentement à la collecte de ses données à caractère personnel à l'adresse suivante : contact@canaglia.fr sauf si celles-ci ont été collectées pour l'exécution du contrat, pour répondre aux obligations légales et réglementaires de CANAGLIA.

CANAGLIA

Le Client autorise CANAGLIA à communiquer ses données à caractère personnel à son personnel, soumis à une clause de confidentialité, ainsi qu'à son expert-comptable et ses Conseils en cas de litige.

En cas de stockage des données auprès d'un tiers sous-traitant, CANAGLIA s'engage à ce que celui-ci respecte les lois et règlements concernant la protection des données à caractère personnel. CANAGLIA conserve les données à caractère personnel du Client, pendant la durée nécessaire à l'exécution du contrat et pour la durée nécessaire à l'exercice de toute action judiciaire susceptible d'être engagée entre les parties à raison de la conclusion, de l'exécution ou de la rupture du contrat et pendant la durée nécessaire à la conservation des pièces et actes du dossier par archivage du dossier, pour le temps de la prescription des actions.

Les données à caractère personnel du Client ne font pas l'objet d'un transfert en dehors des États de l'Union Européenne. Les données à caractère personnel du Client ne sont transmises à aucun tiers à des fins de prospection et ne font l'objet d'aucun profilage. Le Client est informé de ses droits concernant la protection de ses données à caractère personnel, lors de l'entretien avec le vendeur et la signature d'un document contractuel.

Droits : Le Client qui justifie de son identité, dispose des droits suivants, qu'il peut exercer librement et gratuitement, sauf abus de la personne, ou impossibilité matérielle liée au type de traitement et/ou aux obligations légales de CANAGLIA. Ces droits s'exercent **conformément aux articles 38 et suivants de la Loi Informatique et liberté Chapitre V Section 2, et aux articles 15 à 21 du RGPD** :

Droit d'information, d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité des données à caractère personnel conformément aux lois et Règlements.

Les demandes peuvent être adressées à contact@canaglia.fr ou à l'adresse postale de CANAGLIA.

Ces droits s'éteignent au décès de l'intéressé.

CANAGLIA veille à la sécurité des données à caractère personnel du Client en mettant en œuvre des mesures techniques et organisationnelles

CANAGLIA

appropriées afin de garantir un niveau de sécurité adapté au risque du traitement.

Le Client doit fournir à CANAGLIA des données à caractère personnel exactes, complètes et mises à jour, et s'engage à informer immédiatement CANAGLIA de toute(s) modification(s) concernant ses données.

Article 16 – Loi applicable- Juridiction compétente

Les présentes conditions générales de ventes sont soumises à **la loi française**.

Tous les litiges auxquels les opérations d'achat et de vente conclues en application des présentes conditions générales de vente pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résiliation, leurs conséquences et leurs suites et qui n'auraient pas pu être résolus à l'amiable entre le CANAGLIA et le Client, seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun, le contrat ayant été conclu en France.

Pour la définition de la juridiction compétente, la société CANAGLIA élit domicile en son siège, 83 avenue Foch 75116 Paris.

Article 17 – Langue du contrat

Les présentes conditions générales de vente sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

Article 18 – Médiation

Le Client peut recourir à une médiation conventionnelle, notamment auprès de la Commission de la médiation de la consommation ou auprès des instances de médiation sectorielles existantes, ou à tout mode alternatif de règlement des différends (conciliation, par exemple) en cas de contestation.

CANAGLIA

ANNEXE

Formulaire de rétractation

(Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire par tout moyen écrit uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat)

Par courrier, à l'adresse suivante :

CANAGLIA – 83 avenue Foch, 75016 Paris – France

Par e-mail, à l'adresse électronique suivante (*) :

contact@canaglia.fr

Je/Nous (**) vous notifie/notifions (**) par la présente ma/notre (**) rétractation du contrat portant sur la commande ci-dessous :

Nom/Prénom :

Adresse :

N° de commande :

Commandé le :

Reçu le :

Date :

Signature :

(Uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier).

(*) Il vous appartient de vérifier que vous avez bien reçu le courrier électronique accusant réception de votre e-mail.

(**) Rayez la mention inutile.